

MOTION

« POUR LA PROTECTION DE NOTRE PATRIMOINE ARBORE »

Considérant que :

- le Grand-Saconnex compte une grande variété d'arbres et d'alignements tant dans ses espaces publics, le long des routes, que sur les domaines privés
- ce patrimoine arboré contribue largement à la beauté de notre commune, au bien-être des Saconnésiens, à la richesse biologique (faune, flore) et aux objectifs de nature en ville
- ce patrimoine arboré révèle des traces importantes de la structure ancienne de notre territoire (allées, rangées, limites parcellaires, chemins anciens, voies historiques)
- la présence de nombreux arbres est menacée par les développements urbanistiques, la ville se subsituant de plus en plus à nos espaces campagnards
- le Grand-Saconnex est déjà au bénéfice d'un relevé géographique et sanitaire des arbres sur la voie publique
- le projet du tram Grand-Saconnex risque d'être la cause d'abattages importants et menace plus particulièrement la magnifique « voûte verte » qui signe l'arrivée au Grand-Saconnex pour qui vient de la ville

Pour ces raisons le Conseil Municipal demande au Conseil Administratif par

OUI

NON

ABSTENTION

- de poursuivre le recensement des arbres majeurs et des alignements aussi bien sur le domaine public que sur le domaine privé ;
- d'établir un bilan sanitaire et sécuritaire de ceux-ci ;
- d'identifier les arbres vénérables ou importants ainsi que les alignements qui mériteraient protection compte tenu de leur importance patrimoniale et/ou paysagère ;
- de définir les éléments à conserver, protéger, soigner et/ou replanter
- d'étudier des principes de financements ou subventionnement adéquats permettant d'assurer les objectifs fixés ci-dessus
- de valoriser ce patrimoine arboré auprès de la population par le biais de divers supports (cartes postales, brochures, site internet, green map, etc.)

Grand-Saconnex, le 16 septembre 2013

BURKHARDT Nadja

GIROD Peta

MAMIN-TISSOT Francine

METTRAL Philippe